**Organisation accueil collégiens de 6ème et 5ème**

**Collège Georges Clemenceau – Essarts-en-Bocage**

Au regard du protocole sanitaire transmis par le Ministère de l’Education Nationale et de la Jeunesse, nous avons prévu l’organisation suivante au sein du collège.

Accueil des élèves à partir de 8h30 le lundi 18 mai 2020.

Les rassemblements devant le collège doivent être absolument évités.

Les élèves rentreront par le portail habituel, vers la cour en respectant les distances nécessaires. Des adultes y veilleront à leur arrivée.

Entre 8h et 8h30, les élèves entreront dans l’établissement et devront se ranger en file indienne (15 maximum) devant l’emplacement qui leur sera indiqué. Un mètre de distance sera respecté entre chaque élève.

Pour l’ensemble des 6ème et 5ème, nous prévoyons 10 groupes de 15 élèves maximum. Chaque élève de chaque groupe, accompagné d’un adulte sera convié par 3 ou 4 seulement à se rendre aux toilettes pour les utiliser et pour se laver les mains.

Ensuite, selon un itinéraire fléché, ils se rendront dans une salle qui leur sera attribuée définitivement.

Ce sont les professeurs ou autres adultes qui se déplaceront et non pas les élèves.

Les récréations seront décalées pour chaque groupe qui durant ce quart d’heure pourront retourner aux toilettes et se laver les mains de nouveau, ainsi que se détendre.

A partir de 11h30, un service de demi-pension sera organisé, avec rangement, lavage des mains et choix de l’entrée, dessert et plat de résistance par l’équipe de cuisine. Un plexiglass séparera les agents et les élèves.

Les couverts, verre et eau seront posés en amont sur les tables. 2 élèves déjeuneront sur une table de 6.

Trois groupes se succéderont avec un nettoyage entre chaque groupe.

Les familles doivent nous indiquer si leur enfant sera bien demi-pensionnaire le lundi 11 mai 2020 impérativement.

Après le repas, des espaces extérieurs déterminés sont prévus pour un groupe de 15 élèves. Les premiers qui auront pris leur déjeuner (11h30 premier service), après leur récréation seront pris en charge dans une salle pour visionner un film afin que leur pause méridienne ne soit pas trop longue.

A partir de 13h, les activités dans la salle dédiée à chaque groupe reprendront.

Un système de récréations décalées se mettra en place l’après-midi, comme pour le matin.

A 16h30, les élèves pourront se rendre de nouveau aux toilettes pour ensuite se ranger devant le numéro de bus qui correspond à leur trajet.

**Transport :**

Les bus doivent circuler normalement, en respectant des mesures sanitaires, avec distribution d’un masque à chaque élève, qu’il pourra conserver pour une demi-journée.

Merci de nous indiquer impérativement pour le lundi 11 mai 2020. Si votre enfant empruntera, comme d’habitude son bus ou non en nous précisant le numéro de celui-ci.

En cas de transport individuel par les familles, afin d’éviter les attroupements devant les grilles, il est strictement demandé aux familles de ne pas faire de dépose anticipée devant l’établissement mais de respecter les horaires d’ouverture.

Une zone de dépose sera matérialisée et les adultes ne devront pas quitter leur véhicule.

A la fin de la journée, en fonction de l’arrivée des bus, un adulte appellera les enfants concernés pour qu’ils s’acheminent vers l’autocar dans les conditions optimales.

**Capacités d’accueil et modalités pédagogiques :**

Une contrainte pour le fonctionnement de l’établissement se pose aussi au niveau des personnels enseignants et éducatifs de l’Etat : certains personnels ne doivent pas exercer en présentiel en particulier pour des raisons de santé (ou si l’un de leurs proches directs est vulnérable).

Nous sommes en train de recenser les personnels qui seraient empêchés d’exercer en présentiel. Cela déterminera évidemment l’offre que nous pourrons assurer (comme dans tous les autres secteurs d’activité). Ces enseignants empêchés poursuivront leur mission en téléenseignement.

Nous sommes désireux d’accueillir nos élèves dans les meilleures conditions, d’abord en appliquant avec le plus de rigueur possible le protocole sanitaire qui permettra d’aborder cette reprise avec la sérénité nécessaire dans une école qui ne doit pas devenir un lieu de stress, ni pour les élèves et leurs familles, ni pour les personnels.

Comme vous le savez de part les médias, *l’accueil n’est à l’heure actuelle prévu que pour les élèves de 6e et 5e, pour des groupes de 15 élèves au maximum*.

**Objectifs pédagogiques :**

L’enjeu pédagogique sera d’abord et dès le premier jour l’éducation à la santé par l’apprentissage des gestes barrières dans le cadre spécifique de la scolarité.

De nouvelles façons de se comporter doivent être apprises et appliquées jusqu’à la fin de la crise sanitaire. De même, un retour sur les difficultés que chacun a rencontré ces derniers mois semble nécessaire.

Le second objectif sera le soutien aux élèves, la réalisation du travail et dans les apprentissages qui continueront à être dispensés prioritairement en téléenseignement par les enseignants : nous remercions au passage les enseignants qui fournissent d’une manière indiscutable un travail de grande qualité dans un contexte inédit. L’évaluation, si elle reste possible, comme durant la période de confinement, dans le cadre de la liberté pédagogique de l’enseignant (elle est donc à sa seule appréciation) n’est certainement pas la priorité.

**Positionnement ferme et définitif des familles :**

Pour finaliser la préparation de cette reprise, nous avons désormais besoin de connaître les intentions de chaque famille.

Il est évident que, avec la contrainte pertinente de limiter à 15 le nombre d’élèves dans chaque salle, et compte tenu de la nécessité de maintenir le téléenseignement pour les niveaux 4e et 3e, si le nombre de volontaires dans les classes dépassent 15, il sera nécessaire de choisir un fonctionnement par roulement, une semaine sur deux : une moitié de la classe assisterait aux cours en semaine A, l’autre en semaine B. Si les effectifs des élèves accueillis en classe sont inférieurs à 15, l’accueil pourra être fait de manière hebdomadaire.

L’organisation de cette reprise est un travail lourd qui va demander de votre part un engagement ferme jusqu’à la fin de l’année scolaire.

Des listes d’appel doivent être établies et gérées avec rigueur. Les enfants de ceux qui auront répondu « non » ne pourront pas être accueillis « plus tard ».

De même, ceux qui auront répondu « oui » devront se présenter et justifier sérieusement de leur absence éventuelle puisqu’ils se seront engagés. Les enfants des familles qui ne se seront pas positionnées ne pourront pas être accueillis.

Pour que l’organisation que nous allons construire ne soit pas mise à mal, ce qui engendrerait des difficultés dans l’application de notre protocole sanitaire, une discipline est nécessaire de la part de tous. Il vous en a fallu pendant le confinement, il en faut une encore plus stricte pendant le déconfinement, surtout quand il s’agit de protéger un public d’enfants.

Vous disposez jusqu’au lundi 11 mai 2020 à 17h00 pour prendre une décision ferme et définitive et nous indiquer si vous souhaitez remettre votre enfant de 6e ou 5e au collège à compter du 18 mai 2020 (ou du 25 mai pour certains si nous devons adopter un fonctionnement par alternance).

**Emplois du temps et fonctionnement :**

Dans les jours suivants, si vous avez opté pour le retour de votre enfant au collège, les modalités d’accueil et un emploi du temps adapté aux contraintes actuelles vous seront transmis individuellement. Cet emploi du temps sera rationnalisé autant que de possible en fonction du personnel disponible, pour minimiser les plages d’étude.

Notre objectif est de nous assurer que chacun, parents, élèves et personnels, puisse surmonter cette étape difficile dans la confiance et la sérénité. Cela nécessite de la maîtrise et de la rigueur.

Soyez assurés de notre dévouement et de notre engagement dans notre mission qui reste la sécurité et l’éducation de vos enfants.

Je précise que l’application du protocole sanitaire sera parfois très contraignante pour les enfants (port du masque y compris pendant les périodes de forte chaleur, discipline dans les distanciations sociales, impossibilité d’utiliser des bancs ou des équipements communs…) Nous en sommes conscients. Mais si un enfant transgresse ces règles sanitaires, et continue, malgré les rappels à l’ordre, nous serions forcés, pour la sécurité de tous, de renvoyer l’élève vers sa famille.

Bien cordialement. Madame MARCEAU